



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Question au Collège échevinal – Promotion école publique fondamentale et mixité sociale

Luxembourg, le 25 février 2025

Madame la Bourgmestre,

50% des enfants vivant en Ville de Luxembourg fréquentent une autre école fondamentale qu'une des 19 écoles fondamentales publiques de la Ville.

Dans le dernier CityMag (février 2025) deux écoles privées (Ste.-Sophie & Waldorf) faisaient la promotion de leurs établissements en publiant une annonce sur toute une page, présentant son offre scolaire et invitant à une porte ouverte.

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je souhaite poser les questions suivantes :

- Avez-vous autorisé ces publicités? Jugez-vous le contenu adapté? Quelles sont les lignes directrices concernant la publicité dans le CityMag?
- Comment la Ville de Luxembourg promeut l'école publique en ville ?
- S'il faut bien donner une offre diversifiée d'éducation à notre population diverse, le Collège échevinal partage-t-il le constat que l'école publique de la ville doit se présenter de manière plus offensive aux parents d'enfants à l'âge scolaire ?
- La Ville, dispose-t-elle de données comparatives qui renseignent sur la mixité sociale selon les écoles de quartier ?
- Dans un souci de maintenir voire d'améliorer la mixité sociale dans l'école fondamentale publique, comment, par quels canaux et à quel(s) moment(s) est fait la promotion de l'école publique fondamentale auprès des parents résidents de Ville ?
- L'organisation systématique de portes-ouvertes est-elle envisagée dans ce contexte ? Si non, pourquoi pas ?

En vous remerciant d'avance des réponses à mes questions, veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes sentiments respectueux,

Christa Brömmel
Conseillère communale déli gréng